

aller doucement car cela va prendre bien du temps. Par ailleurs, d'après les journaux, les hommes d'affaires et les parlementaires jamaïquains seraient soucieux au sujet des échanges avec notre pays, et la même chose nous est communiquée par les bulletins commerciaux et les publications d'organismes financiers plus stables, j'imagine, telle la Banque canadienne de Commerce.

Par conséquent, en considérant le problème dans son ensemble, nous devons reconnaître que le député d'Ottawa-Ouest a présenté la motion sur l'expansion du commerce avec les Antilles au moment le plus opportun, et pour ce qui est de notre groupe, nous en approuvons certes entièrement les principes. Qu'elle soit ou non acceptée par la Chambre, nous proposons que quelque chose se fasse pour augmenter nos échanges commerciaux avec les Antilles, augmentation que la fédération a demandée et dont elle a exposé la nécessité d'une fois.

M. C. W. Carter (Burin-Burgeo): Monsieur l'Orateur, la courageuse et énergique décision de dix colonies britanniques des Antilles, la Jamaïque, la Trinité, Tobago, la Barbade, les îles sous le Vent et les îles du Vent, de former une fédération politique était certes un acte de confiance en soi, dans leur pays et dans le Commonwealth. C'est un acte de foi dans leur habilité à travailler de concert pour mettre en valeur leurs ressources, relever leur niveau d'existence et leurs normes de prospérité. C'est un acte de foi dans le Commonwealth parce que ces pays savaient que leur expérience ne pouvait réussir que grâce à une aide extérieure et cet acte de foi dans le Commonwealth était en même temps une marque de confiance surtout dans le Canada car, de tous les pays du Commonwealth, c'est nous qui sommes le mieux en mesure de leur apporter l'aide dont ils ont besoin.

Puisqu'elles se sont engagées dans la même voie que les provinces canadiennes il y a 90 ans, elles ont tout lieu de s'attendre que le Canada les aidera dans une large mesure non seulement parce qu'elles ont les mêmes institutions parlementaires et les mêmes normes que celles que nous acceptons mais aussi parce que ce sont nos voisins géographiques et qu'elles font partie du même hémisphère que nous; non seulement parce que le Canada participe déjà au Plan de Colombo mais surtout parce que, comme l'a signalé l'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith) cet après-midi, l'économie des Antilles, plus que celle de n'importe quel autre pays du monde, fait pendant à celle du Canada.

Comme l'a dit cet après-midi l'honorable député de Queen's (M. Macquarrie), cette

fédération est en butte à d'énormes difficultés et a des problèmes beaucoup plus formidables que ceux auxquels se sont heurtées les provinces canadiennes il y a 90 ans. Les îles fédérées s'étendent sur un territoire de plus de 1,800 milles et sont séparées par la mer; elles ont l'inconvénient d'une faible population et, en certaines régions, il y a surpeuplement. On y trouve des cas d'extrême pauvreté, état de choses qui n'existait pas au Canada. Pour s'attaquer à tous ses problèmes, ces îles possèdent moins de ressources naturelles que nous.

Le premier ministre (M. Diefenbaker) a annoncé que le Canada fera cadeau d'un navire frigorifique à la Fédération des Antilles anglaises, pour le commerce entre les îles; mais il faut plus que cela. Ces pays ont assurément besoin d'énormes capitaux et de biens durables; ils ont besoin d'installations portuaires pour le chargement et le déchargement des cargaisons; ils ont besoin de moyens de réfrigération et de connaissances techniques.

Par-dessus tout, pour assurer le commerce entre les Antilles anglaises et le Canada, il faudra des navires. Ces navires devraient être construits spécialement à cette fin. Nous connaissons au Canada les inconvénients que présente un faible marché intérieur et nous pouvons, par conséquent, nous rendre compte que la Fédération des Antilles anglaises, dont la population n'est que d'environ trois millions d'âmes, doit compter sur son commerce extérieur pour se développer et prospérer. Sans amélioration et expansion du commerce, tous nos dons, de capitaux, de matériel et autres formes d'aide seront inutiles.

Les relations commerciales du Canada avec les Antilles anglaises remontent à plus de deux cents ans, et celles de Terre-Neuve remontent probablement plus loin encore. Ce commerce a commencé avec les provinces Maritimes, et il y a encore bien des chances pour qu'il se développe à l'avantage mutuel du Canada et de la région de l'Atlantique. Comme l'a signalé l'honorable député de Queens, Terre-Neuve achetait ses provisions de rhum des Antilles; toutefois, nous achetons aussi d'autres produits et même des produits importants pour nos pêcheurs, comme la mélasse et le sel. Nos industries manufacturières comptent beaucoup sur leur bauxite et les Antilles, à leur tour, comptent sur le Canada pour les produits laitiers, les légumes et les articles manufacturés.

Depuis 1912, il existe des accords préférentiels entre le Canada et la Fédération des Antilles. L'accord initial de 1912 a été révisé en 1920 et en 1926. En étudiant la présente résolution qui invite le gouvernement à